

Bruxelles, le 12 décembre 2019
(OR. en)

14874/19

**Dossier interinstitutionnel:
2019/0264(NLE)**

UD 320

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	ST 14274/19 + ADD 1
Objet:	Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1388/2013 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels - Adoption

1. Le 18 novembre 2019, la Commission a présenté au Conseil la proposition citée en objet, qui est fondée sur l'article 31 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
2. Le groupe "Union douanière" a examiné la proposition et, le 22 novembre 2019, il est parvenu à un accord sur le texte figurant dans le document ST 14274/19 + ADD 1.
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents pourrait:
 - confirmer l'accord intervenu au sein du groupe, et
 - inviter le Conseil à adopter sans débat, lors d'une de ses prochaines sessions, le règlement dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document ST 14376/19.